



**Me Brice Houssou, un défenseur des libertés**

PAGE 03

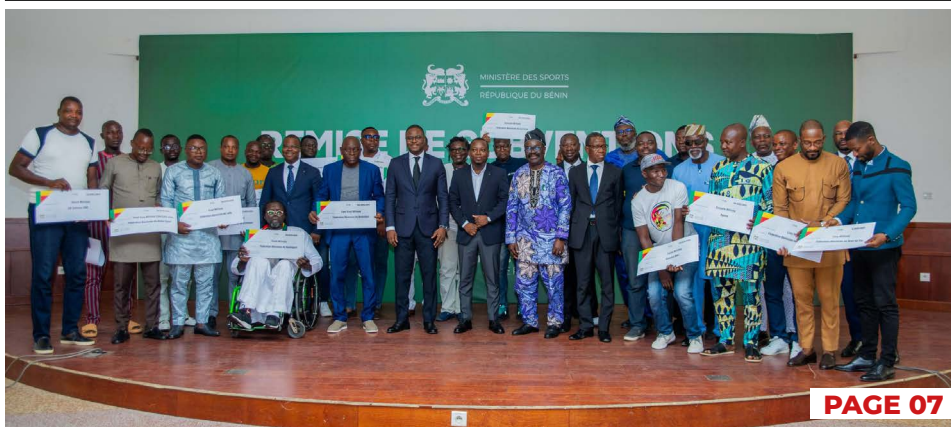
Pollution sonore, occupation anarchique des voies publiques

PAGE 02

## QUAND DES INDIVIDUS DÉFIENT MAIRES ET GOUVERNEMENT !



Remise de subventions au titre de l'année 2025



PAGE 07

**Le gouvernement octroie 4,6 milliards aux associations sportives et clubs professionnels**

Communication politique et innovation digitale au sein de l'UP le Renouveau



PAGE 05

**Les acteurs de communication de l'UP-R en immersion numérique à Bohicon**

*Les résidences*

# FENOU

APPARTEMENTS - CHAMBRES MEUBLÉS



0198904640 / 0144904640

Confort et luxe s'allient pour vous offrir un séjour incroyable.



# ELONA HOUSE

SALLE DES FÊTES ET DE CONFÉRENCE



Le cadre idéal pour vos événements inoubliables !



0198904640 / 0144904640



Pollution sonore, occupation anarchique des voies publiques

# QUAND DES INDIVIDUS DÉFIENT MAIRES ET GOUVERNEMENT !

Les grandes villes béninoises, à l'instar de Cotonou, Porto-Novo ou encore Parakou, font face à un fléau urbain grandissant : la pollution sonore et l'occupation désordonnée des espaces publics. Malgré les réglementations en vigueur et les actions ponctuelles des autorités locales, une frange de la population semble défier ouvertement les règles établies. Que se passe-t-il réellement ?

Un vacarme permanent devenu banal

Dès les premières heures du jour, le vacarme des klaxons, des motos-taxis, des vendeurs ambulants munis de haut-parleurs, des bars et églises de rue trouble la quiétude des citadins. À la tombée de la nuit, la situation s'amplifie : concerts improvisés, prières à haut-parleur, et autres animations sonores prennent le relais dans une cacophonie que peu semblent encore remarquer, tant elle est devenue la norme.

Espaces publics : une occupation illégale qui s'étend

Trottoirs envahis par des commerces, places publiques transformées en marchés sauvages, voies de circulation réduites par des installations anarchiques... Les grandes villes suffoquent sous l'effet de cette occupation non contrôlée. Et pourtant, les textes de loi interdisent formellement ces pratiques. Les opérations de déguerpissement, bien que médiatisées, n'ont qu'un effet temporaire.

Des autorités locales souvent impuissantes

Les maires, censés veiller à l'ordre urbain, se heurtent à des résistances de plus en plus frontales. Certains commerçants et groupes religieux n'hésitent plus à faire fi des interdictions, arguant de leur droit au travail ou à la liberté de culte. Le manque de moyens, le clientélisme politique, voire la peur d'impopularité, rendent l'action des autorités locales inefficace ou timorée.

Un défi lancé à l'État

Ce désordre urbain est aussi le reflet d'un défi lancé à l'autorité de l'État. Quand des individus s'arrogent le droit de bloquer une rue pour un événement privé, de construire sur un trottoir ou de perturber le sommeil des autres citoyens par des décibels hors normes, c'est tout le pacte social qui vacille. L'État, garant de la sécurité et du bien-être public, est interpellé.

Quelle issue face à cette dérive ?

L'urgence est réelle. Il ne s'agit plus seulement de rétablir l'ordre, mais de refonder la citoyenneté urbaine. Sensibilisation, sanctions exemplaires, renforcement des capacités des mairies, et surtout, volonté politique ferme, sont indispensables pour inverser la tendance. Les villes ne peuvent se développer durablement dans l'anarchie.

*Emeric Joël ALLAGBE*



## MEDIAS AU BENIN

### Votre site d'informations en ligne

Dans le souci de mieux vous informer et surtout vous servir, EMERIC PRODUCTION qui édite votre journal «L'emblème du jour» a lancé le jeudi 15 août 2024 son site web officiel "www.lemblemedujour.com"

Sur ce site, vous pouvez désormais lire tous les articles et télécharger toutes les parutions de votre journal «L'emblème du jour» ainsi que toutes les publicités de ELONA HOUSE et de FENOU GUEST HOUSE. Mieux ce site est également un espace publicitaire pour tous nos partenaires, soutiens, sponsors.

Sur [www.lemblemedujour.bj](http://www.lemblemedujour.bj), faites comme chez vous.

**[www.lemblemedujour.bj](http://www.lemblemedujour.bj)**  
**[www.lemblemedujour.com](http://www.lemblemedujour.com)**

**L'Emblème** du jour

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ

Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : [lemblemedujour@gmail.com](mailto:lemblemedujour@gmail.com)  
Tél : +229 0195534395

ISBN : 978-99982-1-737-9 DEPOT LEGALE N° 15577  
N° 495-25/HAAC/PT/CLC/SG/DA/DC/SDC/SCS

**PORTO-NOVO (République du Bénin)**

**EMAIL : [lemblemedujour@gmail.com](mailto:lemblemedujour@gmail.com)**

**TELEPHONE : +229 01 98 90 46 40**

### PRODUCTION

**ETS EMERIC PRODUCTION**  
**(RCCM RB/PNO/09A848)**

### DIRECTEUR DE PUBLICATION

**Eméric Joel ALLAGBE**  
**+229 01 97 90 46 40 / 01 98 90 46 40**

### SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

**Fernandez Cyrus Benicio SOWANOU**  
**+229 01 97 74 01 02**

### RÉDACTION

**Emeric Joël ALLAGBE** (Journaliste)  
**Fernandez Cyrus SOWANOU** (Journaliste)  
**James Meryl ALLAGBE** (Journaliste)  
**Marie Estelle AKANNI** (Journaliste)  
**Aimé HOUENOU** (Journaliste sportif stagiaire)  
**Godfroy MISSAHOGBE** (Collaborateur extérieur)

### MONTAGE ET GRAPHISME

**Mayass M. NOUMON**  
**+229 01 96 13 84 84**



## Conseil National de Conformité (CNC)

## LES SEPT (07) MEMBRES OFFICIELLEMENT INSTALLÉS

Le processus de réforme engagé par le Gouvernement béninois pour renforcer la régulation du marché intérieur franchit une nouvelle étape. Le mardi 13 mai 2025, les sept (07) membres du Conseil National de Conformité (CNC) ont été officiellement installés dans leurs fonctions, lors d'une cérémonie solennelle tenue dans les locaux de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCI-Bénin) à Cotonou.

Placée sous l'autorité du Secrétaire Général du Ministère de l'Industrie et du Commerce, Monsieur Éric Kader GBIAN TABE, représentant la Ministre Shadiya Alimatou ASSOUMAN, cette installation marque le démarrage opérationnel de l'un des organes clés de la toute nouvelle Autorité de Mise en Consommation (AMC), créée par décret présidentiel en novembre 2024.

Une réponse à des défis de longue date

Dans son discours d'installation, lu par son représentant, Madame la Ministre a rappelé le contexte de la création de l'AMC et du CNC, dans un paysage commercial béninois marqué par des défis persistants. Depuis l'adoption de la loi 90-005 du 15 mai 1990 consacrant le choix du libéralisme économique, le Bénin a fait le pari d'une économie ouverte fondée sur la libre concurrence et l'initiative privée. Toutefois, cette ouverture a été accompagnée de nombreuses dérives, notamment la contrefaçon, la fraude sur la qualité, et la circulation de produits dangereux pour la santé des consommateurs.

Face à ces menaces, plusieurs textes ont vu le jour, dont la loi N°2007-21 sur la protection du consommateur et la loi N°2016-25 relative à l'organisation de la concurrence, récemment actualisée. Mais ces dispositifs, bien que pertinents, se heurtaient à la fragmentation institutionnelle de la régulation.

« La responsabilité de la protection des droits des consommateurs est partagée entre différentes structures relevant de plusieurs ministères. Cet état de fait ne permet pas à l'État d'avoir l'œil sur l'ensemble des flux commerciaux », a souligné la Ministre. C'est dans ce contexte que le Gouvernement a institué l'Autorité de Mise en Consommation, avec pour mission de garantir la conformité des produits mis sur le marché béninois, qu'ils soient importés ou issus de la production locale.

Le CNC, bras stratégique de l'AMC

Composé de sept (07) membres, le Conseil National de Conformité a pour rôle de définir les grandes orientations de l'AMC, de contrôler la gestion de son Secrétariat exécutif, d'examiner les rapports d'activités et d'adopter les documents stratégiques. Il s'agit d'un organe de gouvernance stratégique doté d'un mandat de quatre ans renouvelable une fois, dont les membres peuvent être remplacés pour divers motifs.

Les personnalités désignées au sein du CNC sont :

- Monsieur Alain HONOU, représentant la Présidence de la République

- Monsieur Raymond ADJAKPA ABILE, représentant du Ministère du Commerce
- Monsieur Jérémie DOVOEDO, représentant du Ministère de l'Industrie
- Monsieur Kisito CHABI SIKI, représentant du Ministère de l'Agriculture
- Monsieur Jock ADAMMADO, représentant du Ministère de l'Économie et des finances
- Monsieur Didier YAYI, représentant du Ministère du Cadre de vie et des Transports
- Monsieur Achille YEMOA, représentant du Ministère de la santé

Ces profils ont été choisis pour leur expertise sectorielle et leur capacité à garantir une approche intégrée de la conformité, au croisement des enjeux économiques, sanitaires et techniques.

Une autorité qui rassure les opérateurs économiques

Lors de son allocution, la Ministre a tenu à lever toute ambiguïté : l'AMC n'est ni une barrière aux échanges, ni un instrument de fermeture du marché béninois. Elle s'inscrit dans une logique de régulation moderne, alignée sur les engagements communautaires et les bonnes pratiques internationales. « La procédure d'autorisation de mise sur le marché tiendra compte des règles communautaires en matière de commerce. L'AMC ne sera jamais un outil de fermeture », a rassuré la Ministre. Elle a également souligné que les textes d'application, notamment ceux fixant les pièces constitutives des dossiers et les délais de traitement, seront publiés dans les meilleurs délais afin de garantir la transparence et la prévisibilité du dispositif.

Une feuille de route ambitieuse

Avant le discours solennel d'installation, les participants ont suivi une présentation de contexte, puis une communication introductive assurée par Madame Emilie TIBOUTE, Directrice Adjointe de Cabinet du ministère. Cette communication a permis de clarifier le fonctionnement global de l'AMC, qui repose sur trois piliers : le CNC, le Secrétariat exécutif, et quatre Commissions techniques spécialisées.

La cérémonie s'est achevée sur une photo de famille, dans une ambiance à la fois conviviale et empreinte de responsabilité. Pour conclure, la Ministre a tenu à adresser ses félicitations aux nouveaux membres du CNC, tout en leur rappelant les attentes fortes placées en eux : « Je peux compter sur vos connaissances et expériences pour que l'objectif poursuivi par le Gouvernement du Président Patrice TALON, en créant l'Autorité de Mise en Consommation, soit atteint », a-t-elle affirmé, en promettant un accompagnement constant de son cabinet et des structures techniques du ministère.

Une nouvelle dynamique est en marche

L'installation du CNC acte le lancement effectif de l'AMC, et avec elle, une nouvelle dynamique de régulation de la consommation au Bénin. Dans un contexte d'ouverture commerciale et d'exigences croissantes des consommateurs, le pays entend se doter d'outils modernes pour sécuriser son marché intérieur, protéger sa population, et renforcer la qualité de ses échanges.

## Commission béninoise des Droits de l'Homme (CBDH)

## ME BRICE HOUSSOU, UN DÉFENSEUR DES LIBERTÉS



Le Conseil des ministres du mercredi 14 mai 2025 a marqué un tournant dans le paysage institutionnel béninois avec l'entrée remarquée de Maître Brice Houssou à la Commission béninoise des Droits de l'Homme (CBDH). En nommant ce juriste chevronné au sein de cette instance stratégique, le gouvernement renforce son engagement en faveur de la défense des libertés et du respect des droits fondamentaux.

Avocat de formation, Me Houssou s'est illustré depuis plusieurs années par son engagement constant pour la justice, la vérité et l'équité. Sa voix, à la fois rigoureuse et mesurée, résonne au sein du barreau béninois comme celle d'un professionnel attaché à l'éthique et à l'État de droit. Sa nomination comme membre titulaire de la CBDH n'est donc pas une surprise, mais plutôt une consécration naturelle de son parcours et de sa probité.

Il travaillera aux côtés de Me Falilatou S. Alexandrine Saïzonou Bedié, désignée comme suppléante, dans un tandem qui promet une expertise juridique solide et une capacité d'analyse approfondie des enjeux relatifs aux droits humains au Bénin.

Cette nomination s'inscrit dans une dynamique plus large impulsée par le gouvernement, visant à renforcer les institutions de contrôle, à garantir la transparence dans la gestion publique et à promouvoir un développement fondé sur le respect des personnes. En choisissant Me Brice Houssou, les autorités envoient un message fort : la protection des droits humains est une priorité, et elle sera portée par des personnalités crédibles et compétentes.

Au-delà de ce signal positif, le Conseil des ministres a également pris des décisions importantes dans les domaines de la gouvernance locale, de la valorisation du patrimoine et de la modernisation des services publics. Ces mesures traduisent une volonté de rigueur et d'efficacité dans la conduite des affaires de l'État.

Mais incontestablement, la figure de Me Brice Houssou, désormais au service de la CBDH, incarne une nouvelle espérance pour tous ceux qui croient en une République fondée sur la justice et le respect de la dignité humaine.

**Emeric Joël ALLAGBE**

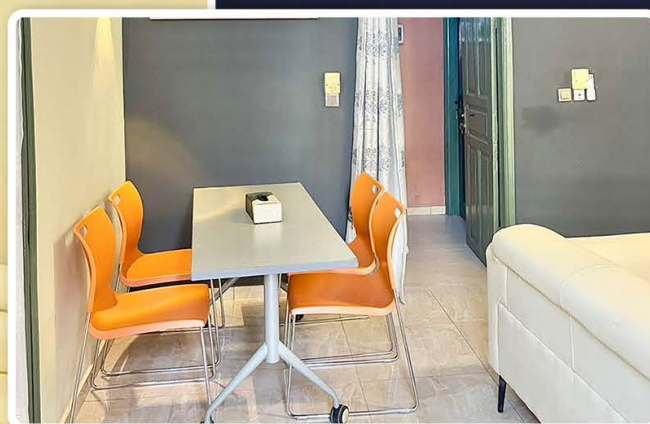
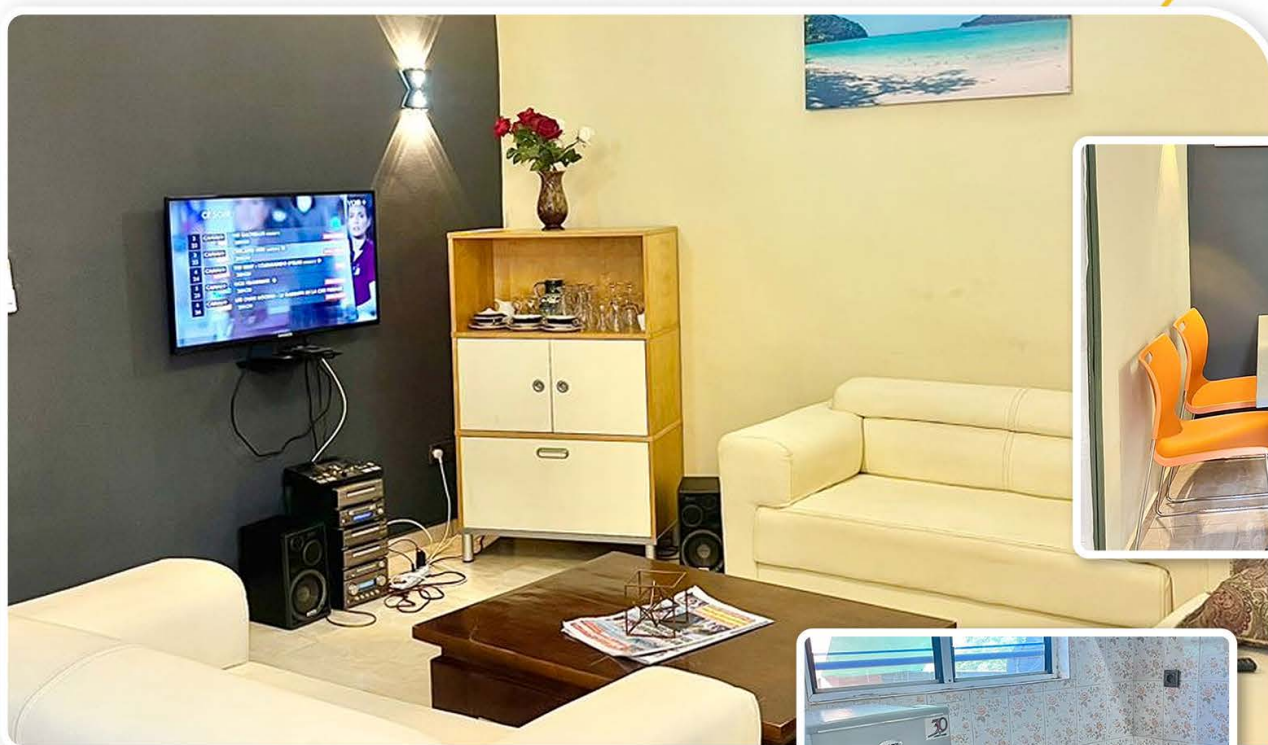




*Les résidences*  
**FENOOU**

# APPARTEMENTS ET CHAMBRES MEUBLÉS

**Disponibles immédiatement**



## CARACTÉRISTIQUES

- Luxe et confort ✓
- Décor authentique ✓
- Prix abordable ✓
- Emplacement stratégique ✓

Retrouvez la chaleur d'un foyer loin de chez vous, où chambres privées et cuisine conviviale offrent le parfait équilibre. Imaginez-vous refaire le monde autour d'un repas fait maison tout en préparant vos aventures du lendemain... L'expérience ultime pour familles et amis qui veulent vivre leur séjour à leur rythme !



Porto-Novo, Djassin Houinvié  
- Tokpota - Dowa



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707



Communication politique et innovation digitale au sein de l'UP le Renouveau

# LES ACTEURS DE COMMUNICATION DE L'UP-R EN IMMERSION NUMÉRIQUE À BOHICON



Réunis ce jeudi à l'espace La Véranda Bohicon, 150 communicateurs du parti Union Progressiste le Renouveau participent à un atelier stratégique axé sur les réseaux sociaux et les outils numériques. Une initiative forte de la Direction de la Communication du parti pour mieux outiller ses relais dans tout le pays.

C'est dans une ambiance studieuse et engagée que s'est ouvert ce jeudi matin, à Bohicon, un important atelier de renforcement de capacités organisé par la Direction de la Communication du parti Union Progressiste le Renouveau. L'événement se tient à l'espace La Véranda et mobilise pas moins de 150 acteurs de la communication venus des 12 départements du Bénin.

Objectif : doter les participants d'outils pratiques et de connaissances stratégiques en matière d'usage des réseaux sociaux, de communication numérique, de techniques rédactionnelles et d'astuces en persuasion politique. Autant de leviers essentiels à une communication moderne, réactive et en phase avec les nouvelles attentes citoyennes.

Après les mots d'ouverture de la Directrice de la Communication, la camarade Annique DJIMADJA, qui a insisté sur la nécessité pour le parti de disposer d'une force de communication aguerrie, l'honneur est revenu à l'honorable Aké NATONDÉ Bonaventure, représentant la Haute Direction Politique du parti à Bohicon, de lancer officiellement les travaux. Dans son allocution, il a salué la vision proactive de la Direction de la Communication et invité les participants à être des pionniers du numérique politique au service de la vague jaune.

Le programme de l'atelier est riche. En ouverture, Annique DJIMADJA a animé une brillante communication sur « Les points focaux : rôles et responsabilités ». Une intervention suivie avec attention, tant elle clarifie la fonction stratégique de ces relais dans la structuration de l'action communicationnelle du parti.

Suivront notamment, au fil de la journée, des présentations de haut niveau dont celle de Rachidi ODJO sur « Les fondamentaux de la prise de parole dans les médias et les techniques de persuasion ».

Des travaux pratiques viendront clôturer la session en fin d'après-midi, avec l'ambition claire de faire de chaque participant un ambassadeur numérique efficace du parti.

Outre l'honorable Aké NATONDÉ, plusieurs personnalités éminentes du parti ont rehaussé de leur présence cette session, témoignant de son importance stratégique : Parfait AHOYO, porte-parole du parti, Boniface YEHOUËTOME, mandataire financier, Florentin TCHAOU, membre du Conseil Économique et Social et de la DEN/UP-R, ainsi que de nombreux cadres politiques.

Par cet atelier, l'Union Progressiste le Renouveau démontre une fois de plus son attachement à l'innovation, à la formation continue et à la mobilisation efficace de ses ressources humaines pour une communication politique résolument moderne et performante.

**Emeric Joël ALLAGBE**





# ELONA HOUSE

## SALLES DE FÊTES ET DE CONFÉRENCES



À la recherche d'un lieu d'exception pour votre prochain événement ?

Que ce soit pour célébrer un mariage, un anniversaire, une communion, un baptême, organiser un colloque professionnel ou simplement profiter d'un moment en famille, notre espace vous accueille pour tous types de manifestations dans un environnement naturel préservé.



Porto-Novo, Djassin Houinvié  
- Tokpota



+229 98 90 46 40 / 55 49 99 99



+229 95 53 43 95 / 55 50 07 07



Remise de subventions au titre de l'année 2025

# LE GOUVERNEMENT OCTROIE 4,6 MILLIARDS AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES ET CLUBS PROFESSIONNELS

Le Palais des congrès de Cotonou a servi de cadre le jeudi 15 Mai 2025, à la cérémonie de remise de subventions aux fédérations sportives et clubs professionnels. C'était en présence de la famille du mouvement sportif béninois, en présence du président du Comité national olympique et sportif béninois (CNOS-Ben) Julien Vinakpon Minavoa, du directeur du sport d'élite Bonaventure coffi Codjia, du Ministre conseiller au Tourisme, à la Culture, aux arts et aux Sports: MR AYIBATIN JONAS HANTAN, du Patron des sports béninois Benoît Dato et de la presse sportive.

Le directeur du sport d'élite Bonaventure Coffi Codjia, qui a exprimé sa sincère gratitude au ministre Dato pour le soin tout particulier avant de conclure : « Merci monsieur le ministre pour votre souci de transparence et de crédibilisation du processus d'attribution des subventions. Tout en rappelant l'utilisation des ressources mises à votre disposition, il va de l'intérêt de nos athlètes et surtout de notre sport pour la formation des athlètes d'une part et pour aider les fédérations à compétir sur le plan local et régional.

Par la suite le directeur de l'obssu prend la parole tout en expliquant la procédure d'évaluation ,Présentation du point de critère d'évaluation sur l'octroie des subventions aux clubs et aux fédérations .

Subventions sportives 2025 après évaluation des fédérations et clubs sportifs

20 clubs sportifs sur 114 ont pu maintenir le niveau de leurs subventions.

38 clubs sportifs sur 114 ont vu leurs subventions augmenter de 20%.

50 clubs sportifs sur 114 ont vu leurs subventions diminuer de 15%

Les meilleurs clubs sont: Asvo, Cavaliers, Bani Gansè et Takunnin au Football et Cavaliers au Basketball

Les meilleures fédérations sont: Basketball, Handball et Taekwondo

11 fédérations sur 35 ont pu maintenir le niveau de leurs subventions

Le Président du CNOS-Ben Julien V. Minavoa au cours de son allocution

« Il y a très longtemps que le mouvement sportif attendait une telle opportunité. Vous l'avez fait et c'est à votre actif.



Toutes nos félicitations », a lancé le président du Comité national olympique et sportif béninois Julien V. Minavoa. Bon courage à Mr le ministre DATO Il a insisté sur l'unanimité enregistrée autour des instruments de mesures qui permettront désormais à chaque structure du mouvement sportif de se convaincre déjà depuis ses bureaux et ses installations, du montant qu'ils méritent.

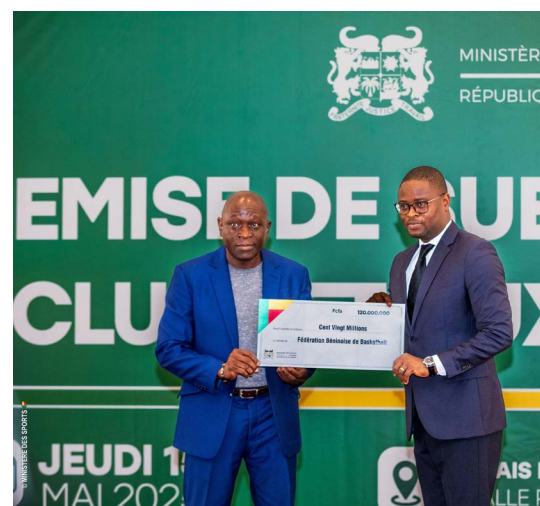
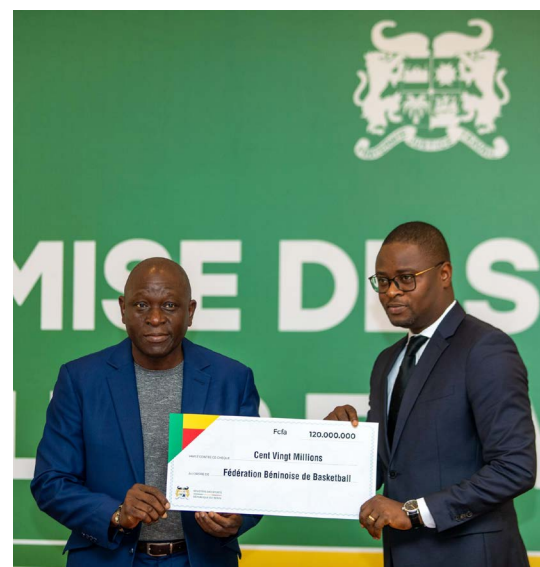
Ministre des Sports béninois au cours de son allocution

« c'est sur une minute de silence que le ministre des sport rend hommage aux morts décédé dans les différents fédérations avant de commencé son allocution. Le gouvernement et le ministère des sports viennent une fois encore de jouer leurs partitions, conscients que notre marche progressive vers la détection des jeunes talents et la professionnalisation du sport dans l'ensemble des disciplines sportives, appelle sans nul doute une mobilisation plus accrue des ressources humaines, financière et technique » à martelé le ministre Dato, qui a invité les acteurs du mouvement sportif à travailler pour un nouveau visage du mouvement sportif national. « Ceci implique que vous devez vous appuyer sur votre devoir patriotique pour asseoir un rayonnement sur le plan national et international de chacune de vos fédérations sportives » a-t'il insisté, avant de lancer : Enfin, il a invité les fédérations sportives et autres bénéficiaires des subventions à une meilleure utilisation des ressources mises à leur disposition. « Il y va de l'intérêt de nos athlètes et surtout de notre sport » a conclu le ministre Dato.« L'État joue son rôle mais ne peut tout faire ,Restons engagé, unis vive le sport , vive le Bénin.»

Pour rappelle L'octroie des subventions concerne les clubs du championnat professionnel, les clubs féminins de première et deuxième divisions, ainsi que ceux de la Ligue 3. Ce geste vient soutenir les différentes structures engagées pour la saison 2024-2025, en leur offrant un souffle nouveau pour affronter les réalités financières du terrain.

Cette initiative gouvernementale, qui s'inscrit dans un effort plus large de professionnalisation du sport béninois, témoigne d'une volonté claire : renforcer les fondations du football national, réduire les disparités entre les catégories et encourager une gestion plus saine et dynamique des clubs.

Aimé HOUENOU









|                                                |            |            |                               |
|------------------------------------------------|------------|------------|-------------------------------|
| 13                                             | Etincelles |            |                               |
| 14                                             | AS JSPA    | 10 000 000 | Monte de la D2 à la ligue pro |
| 15                                             | ALL Stars  |            |                               |
| TOTAL ALLOUÉ AUX CLUBS DE VOLLEY BALL (HOMMES) |            | 10 000 000 | Monte de la D2 à la ligue pro |
|                                                |            | 91 000 000 |                               |

CATEGORIE SENIOR DAMES

| N°                                            | DENOMINATION         | SUBVENTION ALLOUEE | OBSERVATION                   |
|-----------------------------------------------|----------------------|--------------------|-------------------------------|
| 1                                             | ADJIDJA FAB VBC      | 12 000 000         |                               |
| 2                                             | ALLADA OLYMPICS      | 10 000 000         |                               |
| 3                                             | VESOS                | 12 000 000         |                               |
| 4                                             | QUEEN'S              | 8 500 000          |                               |
| 5                                             | ENERGIE VBC          |                    |                               |
| 6                                             | AS COTONOU VBC       | 12 000 000         |                               |
| 7                                             | DYNAMIC              | 8 500 000          |                               |
| 8                                             | AMAZONES             |                    |                               |
| 9                                             | ETINCELLES           |                    |                               |
| 10                                            | AS JSPA              | 10 000 000         | Monte de la D2 à la ligue pro |
| 11                                            | PHENIX               | 10 000 000         | Monte de la D2 à la ligue pro |
| 12                                            | GIBA OMN             | 10 000 000         | Monte de la D2 à la ligue pro |
| 13                                            | MASSORBOU Sport Club | 10 000 000         | Monte de la D2 à la ligue pro |
| TOTAL ALLOUÉ AUX CLUBS DE VOLLEY BALL (DAMES) |                      | 103 000 000        |                               |

\* Clubs d'Etat (exclus de la subvention)

**Article 5**

La dotation des bourses et récompenses sportives au titre de 2025 est de cent millions (100 000 000) de francs CFA. Elle est imputable au montant global des subventions accordées aux fédérations et clubs sportifs au titre de l'année.

**Article 6**

Les organes de soutien au sport sont également bénéficiaires de cet appui au titre de 2025. Il s'agit de :

9

| APPUI AUX ORGANES DE SOUTIEN AU SPORT AU TITRE DE 2025 |                                                                |                    |             |
|--------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------|--------------------|-------------|
| N°                                                     | DENOMINATION                                                   | SUBVENTION ALLOUEE | OBSERVATION |
| 1                                                      | Appui au fonctionnement des Directions Techniques Nationales   | 500 000 000        |             |
| 2                                                      | Autres appuis aux fédérations, clubs et associations sportives | 246 918 663        |             |
| 3                                                      | Professionnalisation de l'arbitrage sportif                    | 84 548 763         |             |
| 4                                                      | Comité National Olympique et Sportif du Bénin (CNOS-BEN)       | 75 000 000         |             |
| 5                                                      | Conseil National des Supporters (CNS)                          | 20 000 000         |             |
| TOTAL ALLOUE                                           |                                                                | 926 467 426        |             |

**Article 7**

Le Directeur de la Planification, de l'Administration et des Finances et le Directeur du Sport d'Elite sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application des dispositions du présent arrêté qui prend effet pour compter de la date de sa signature et qui sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 09/05/2025

  
Benoît DATO

**Ampliations**

|     |    |                   |    |                     |    |
|-----|----|-------------------|----|---------------------|----|
| SGG | 01 | CES               | 01 | Ttes Directions MSp | 29 |
| AN  | 01 | HAAC              | 02 | CF/DCF              | 01 |
| CC  | 01 | MR                | 03 | CNOSB               | 01 |
| CS  | 01 | MSp               | 01 | JORB                | 01 |
| HCJ | 01 | Autres Ministères | 23 |                     |    |

Africa CEO Forum 2025

LE BÉNIN AFFICHE SES AMBITIONS ÉCONOMIQUES

C'est une présence remarquée et résolument stratégique qu'a signée la République du Bénin les 12 et 13 mai 2025 à Abidjan, à l'occasion de l'Africa CEO Forum 2025. À travers son espace « Choose Benin », le pays a mobilisé l'attention de nombreux investisseurs, décideurs et partenaires internationaux venus découvrir les nouvelles perspectives économiques portées par un modèle de croissance durable.

Tout au long de l'événement, le stand du Bénin n'a pas désemploi, devenant un véritable point de convergence pour celles et ceux qui s'intéressent à une destination en pleine transformation. Cette dynamique a été renforcée par l'organisation de rencontres B2G ciblées et la tenue d'un moment fort : la session "Invest in Benin", qui a permis de mettre en lumière les réformes structurelles, les filières prioritaires et les témoignages concrets d'opérateurs ayant choisi le Bénin.

Une session clé pour comprendre l'élan économique du pays

Organisée le mardi 13 mai, de 14h30 à 16h, la session Invest in Benin a offert un éclairage approfondi sur l'environnement d'affaires béninois et les opportunités à saisir.

Avec la présence de Mme Aurelie ADAM SOULÉ ZOUMAROU, Ministre du Numérique et de la Digitalisation, cette rencontre a été l'occasion de rappeler que le Bénin dispose d'un gouvernement résolument pro-business, à l'écoute des investisseurs, engagé dans un dialogue constant avec le secteur privé, et orienté vers l'efficacité et les résultats.

Animée par Mme Rayana ASSI et modérée par M. Marc WABI, Associé gérant du cabinet ADENKA, la session a réuni plusieurs intervenants :

- M. Sindé CHEKETE, Directeur Général de l'Agence



de Promotion des Investissements et des Exportations (APIEx),

- Mme Juliette PÉRON, Directrice Générale du Sofitel Cotonou Marina Hotel & Spa,
- M. Oswald LOUÉKÉ, Président du Conseil d'administration de OGL Holding Ltd,
- M. Vireshwar R. JOSHI, Directeur Général de Benin Textile SA.

En partageant leurs expériences d'implantation et de développement au Bénin, les panélistes ont mis en avant la stabilité du cadre macroéconomique, la simplification des procédures administratives, la qualité des infrastructures en développement et la volonté du Gouvernement de faire du secteur privé un levier de transformation.

Un signal fort adressé aux investisseurs

Par cette participation, le Bénin confirme sa volonté de se positionner parmi les destinations économiques les plus attractives du continent. Avec une croissance soutenue, une gouvernance modernisée et des filières à fort potentiel, le pays s'affirme comme une terre d'avenir pour les investisseurs à la recherche de stabilité, de rentabilité et d'impact.

À propos de « Choose Benin »

« Choose Benin » est la marque économique de la République du Bénin, conçue pour valoriser l'attractivité du pays auprès des investisseurs internationaux et des partenaires commerciaux. Cette initiative est portée par l'Agence de Promotion des Investissements et des Exportations (APIEx), placée sous l'égide de la Présidence de la République. Sa mission englobe plusieurs volets, dont la promotion des investissements à travers l'attraction, la négociation, la formalisation et le suivi des projets d'Investissements Directs Étrangers (IDE). Par ailleurs, l'APIEx s'engage dans la promotion des exportations en fournissant des services d'information et d'accompagnement pour l'accès aux marchés internationaux, mettant en avant le label "Made In Bénin".



# L'Emblème du jour

**JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE,  
D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITE  
PARAISSANT AU BENIN**

Nous sommes votre partenaire incontournable pour rester informés. Avec des parutions quotidiennes du lundi au vendredi, nous couvrons tous les sujets qui comptent. Nos articles, rédigés avec rigueur et passion, sont pensés pour éclairer, inspirer et susciter le débat.



[www.lemblemedujour.com](http://www.lemblemedujour.com)



Porto-Novo, Djassin Houinvié



+229 01 98 90 46 40 / 01 95 53 43 95





**GK Bar  
MILA**

**Ven  
16  
Avril**

**16h**

**GRANDE  
OUVERTURE**

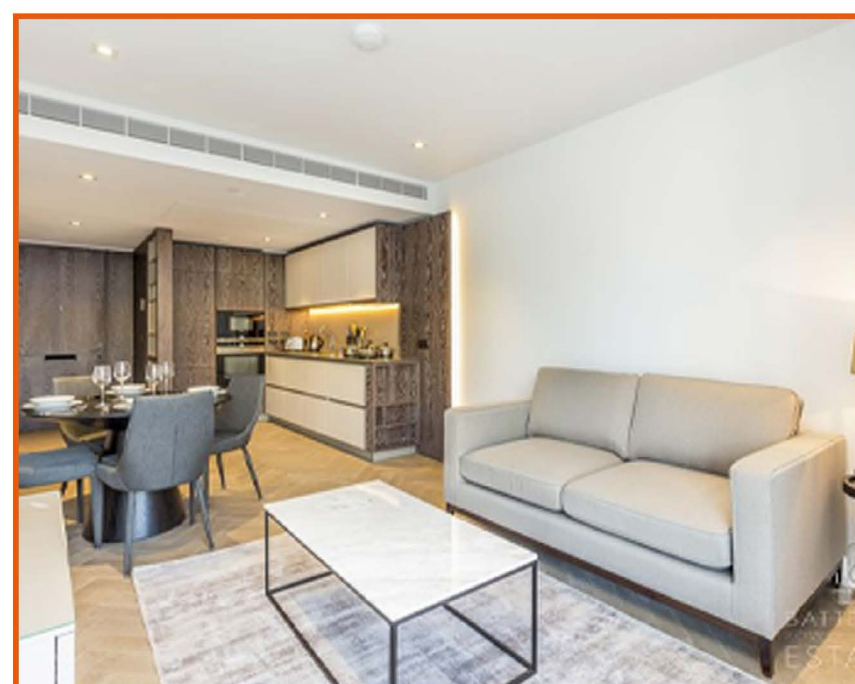
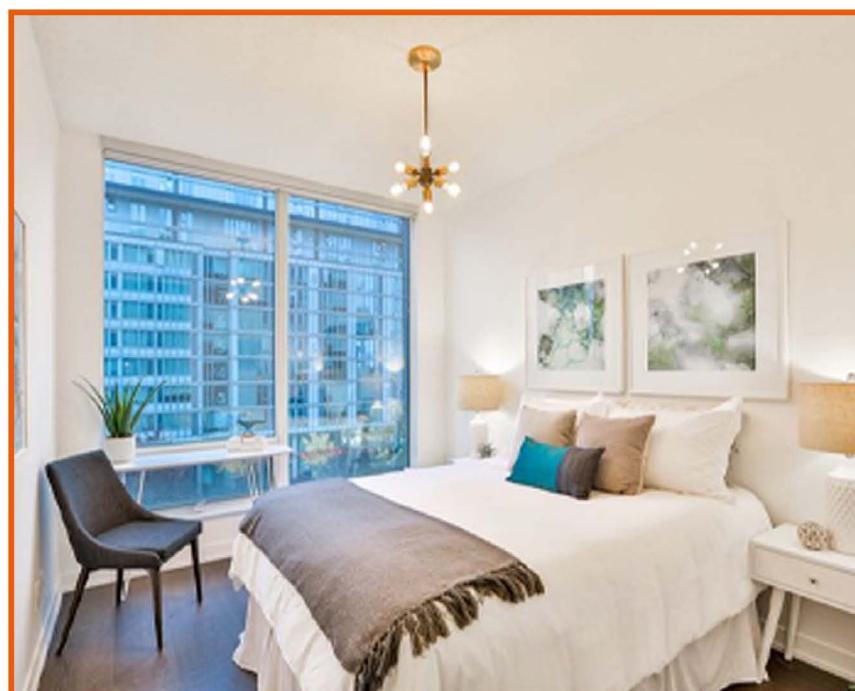
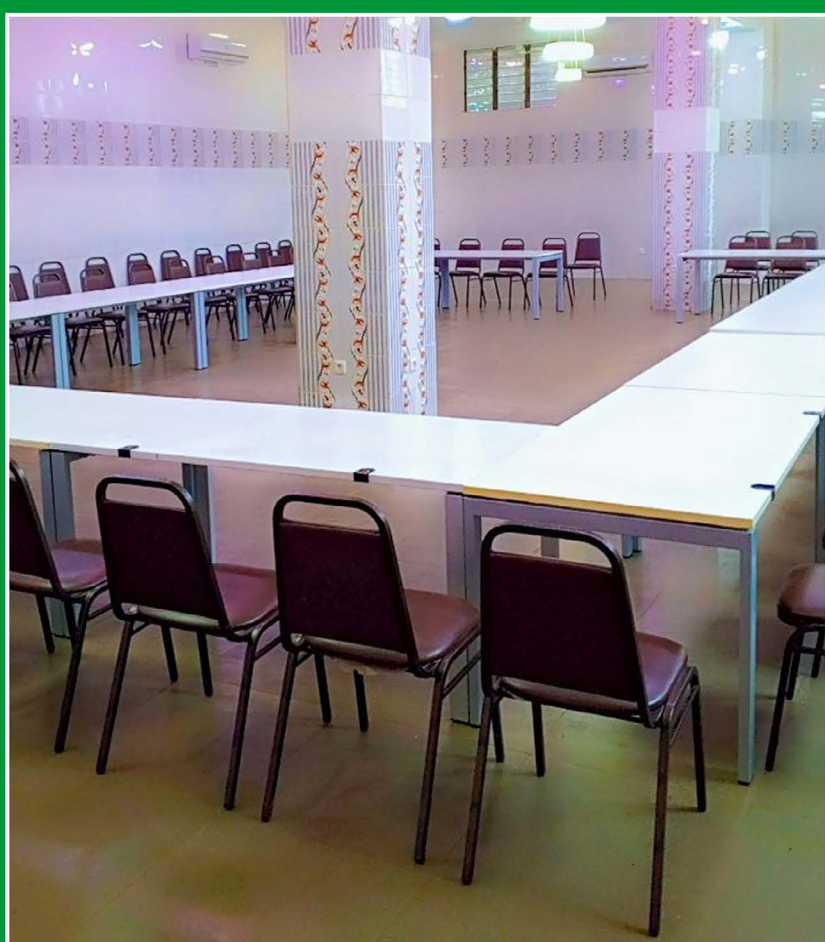
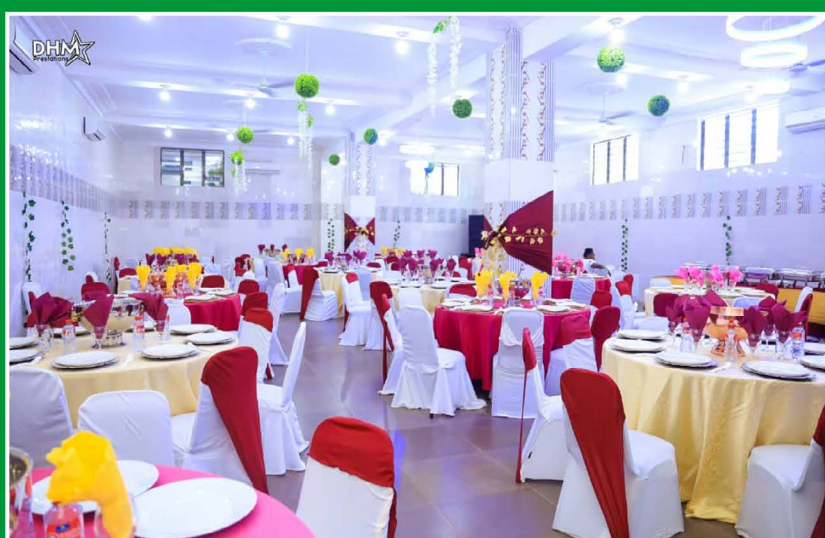
Spiritueux - Bière - Cigare  
Salon de thé - Grillades aux feux de bois  
Sandwich - pastels

 +229 01 66 14 24 24  ZeynabMab 



# ELONA HOUSE

## SALLE DES FÊTES ET DE CONFÉRENCE



## APPARTEMENTS ET CHAMBRES MEUBLÉS

*Les résidences*  
**FENOUE**



Porto-Novo, Djassin Houinvié  
- Tokpota - Dowa



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707